

**Le texte dans le texte : qu'est-ce qu'une interpolation?**  
**Journées d'études organisées conjointement par Paris 3 et l'université de Liège**

**Maison de la Recherche, Paris 3, 24 septembre 2010**  
**Salle des Professeurs, Université de Liège, 11 février 2011**

**Organisatrices : Michelle Szkilnik (Paris 3), Annie Combes (Liège)**

**Argumentaire**

La littérature médiévale est une littérature du ressassement, de la reprise, de la réécriture. Cet aspect bien connu a récemment fait l'objet d'études nombreuses examinant dans le détail les phénomènes d'intertextualité, de mouvance des textes. C'est dans cette perspective que s'inscrit ce colloque avec toutefois un objectif plus précis : reprendre et préciser la notion d'interpolation, très largement utilisée par la critique, en particulier philologique, mais qui n'a pourtant pas suscité jusqu'à ce jour une réflexion d'ensemble. Qualifier d'interpolation le passage d'un texte est le moyen de l'écarter, de mettre en cause son "authenticité". L'interpolation n'appartient pas en propre au texte original, elle n'a rien à y faire. Liée au rêve toujours vivace de "retrouver la version originale", l'interpolation ne peut être conçue qu'en termes négatifs : elle nuit à l'équilibre de l'ensemble, elle entre en contradiction avec le reste du texte, elle est mal cousue et se repère facilement comme telle. Aussi faut-il l'éliminer ou, au mieux, la signaler comme un ajout intempestif. C'est affirmer son caractère secondaire. Or la pratique de l'interpolation est si largement répandue dans la littérature médiévale qu'il est en réalité impossible de la considérer comme un phénomène annexe. Elle est bel et bien au coeur de l'écriture. Les questions qu'elle pose sont multiples :

**1. L'origine du texte interpolé**

Le texte interpolé peut provenir d'un autre texte identifié : c'est le cas par exemple des longs passages du *Lancelot en prose* et de la *Queste del Saint Graal* intégrés dans une des versions du *Tristan en prose*. Relèvent d'une pratique semblable les chansons connues insérées dans le *Guillaume de Dole* de Jean Renart. A l'opposé, le texte interpolé peut avoir été composé expressément pour s'insérer dans le texte d'accueil. C'est le cas des amplifications contenues dans la *Première Continuation du Perceval*.

**2. Les modalités d'insertion**

La couture peut être discrète et le passage interpolé peut se fondre dans le reste du texte ou au contraire elle peut être exhibée, soulignée par des signaux d'entrée dans le nouveau texte et de sortie. Dans ce cas, on rejoint la pratique de la citation.

**3. La longueur et la proportion par rapport au texte d'accueil**

Faut-il que le texte inséré ait une certaine longueur pour être considéré comme une interpolation? Ce critère, conjugué au précédent, peut alors permettre de différencier la citation de l'interpolation.

**4. Fonction/ effet du texte interpolé**

Comment l'interpolation transforme-t-elle le texte d'accueil? Contribue-t-elle à en renforcer le sens (amplification) ou va-t-elle au contraire à contre-courant? Ce dernier cas, assez fréquent, conduit à s'interroger sur la réception du texte grossi par l'interpolation.

## LISTE DES PARTICIPANTS ET RESUME DES COMMUNICATIONS

*Vendredi 24 septembre 2010, Maison de la Recherche, Paris 3*

**Ouverture.** Michelle SZKILNIK (Paris 3) : **Qu'est-ce qu'une interpolation? Etat de la question; essai de définition et de catégorisation.**

Noémie CHARDONNENS (Université de Lausanne) : **De l'emprunt à l'interpolation: réflexions autour du *Roman de Perceforest***

Nous nous proposons dans notre communication d'aborder la notion d'interpolation, comprise comme un phénomène d'ajout textuel, par le biais de celle d'emprunt, qui se rapporte à un fait de reprise. Nous examinerons pour ce faire différents types d'emprunts présents dans les versions du *Roman de Perceforest* du XV<sup>ème</sup> siècle, et qui ont, selon toute vraisemblance, servi à l'élaboration de l'œuvre. Accompagnés de nombreux mécanismes d'assimilation (passant notamment par l'addition d'éléments visant à renforcer la cohérence interne du récit) et ajoutés, certes, mais à une œuvre en construction et par la main de son prosateur lui-même, ces passages nous permettront d'interroger les limites de la notion d'interpolation.

Carol CHASE (Knox College, USA) : **Les scribes-éditeurs de BnF fr. 2455 et 98 : créateurs d'une version particulière de *l'Estoire del Saint Graal***

Deux manuscrits de *l'Estoire del Saint Graal*, le BnF fr. 2455 (fin XIII<sup>e</sup> s.) et le BnF fr. 98 (XV<sup>e</sup> s.), transmettent une version particulière de plusieurs sections du récit, réorientant l'histoire et incluant des ajouts. Ces deux témoins introduisent un personnage nouveau, Grimaud, fils naturel d'Evalac-Mordrain, et ils élaborent aussi le caractère d'autres personnages, comme celui de la fille du roi Label. En outre, le scribe ou le concepteur à l'origine de cette version a récrit habilement certains passages, modifiant ou développant des données concernant, par exemple, le lignage des ancêtres de Lancelot. On peut donc parler d'un copiste ou concepteur qui «édite» selon un des sens anglais du terme, corrigeant, révisant et adaptant l'ouvrage et créant ainsi un état de texte divergeant.

Nathalie KOBLE (ENS-Paris) : **collages, montages, réécritures : l'infidélité créatrice d'un compilateur du cycle arthurien (le manuscrit Paris BnF, fr 98)**

Elaine POLLEY (Paris IV): **L'Interpolation, la boîte de Pandore ? Le cas de la Quête du Graal du *Tristan en prose* et de la *Queste dite de la Post-Vulgate***

« Les rapports entre les manuscrits appartenant aux deux ensembles de romans arthuriens en prose que l'on nomme aujourd'hui "Cycle de la Post-Vulgate" et "*Tristan en prose*" sont depuis longtemps controversés. Une partie de la controverse porte sur le fait que, à partir d'un certain point dans la narration de la Quête du Graal, les deux textes présentent le même matériel. Il s'agit donc de déterminer dans quel sens s'est faite l'interpolation. Dans la présente communication, on tentera de voir, à partir des indices fournis par les

éditions critiques maintenant disponibles, jusqu'où on peut trancher la question des rapports des deux ensembles, et comment les paramètres de la discussion pourraient être modifiés. »

Anne ROCHEBOUET (Paris IV) : ***Interpolation, insertion, compilation. L'exemple de la traduction des *Héroïdes* dans la cinquième mise en prose du *Roman de Troie* de Benoît de Sainte Maure.***

Dans la pratique philologique, l'interpolation, toujours seconde, forme un passage délimité intégré *a posteriori* au texte considéré comme original. Elle apparaît toujours en négatif, par comparaison avec ce texte premier. Au sens strict, la notion ne désigne cependant pas tout ajout apporté au texte d'accueil mais un emprunt fait à une autre oeuvre et inséré de ce fait dans un ensemble textuel étranger. La pratique de l'interpolation se rapproche ainsi de celle de la citation comme de l'insertion : la première présente la même hétérogénéité d'origine, tout en la signalant systématiquement comme telle ; la seconde forme également un ajout par rapport au texte premier sans sembler pour autant être obligatoirement issue d'une oeuvre préexistante. Enfin, l'interpolation est aussi proche de la compilation qui confronte et combine plusieurs textes antérieurs. Toutes ces pratiques, lorsqu'elles s'appuient sur un texte existant, peuvent choisir de le conserver avec un minimum de changements ou de le modifier plus ou moins largement, y compris dans le cas des citations qui ne connaissent pas alors le caractère fixe qu'elles ont aujourd'hui. Afin d'essayer de mieux situer l'interpolation parmi ces pratiques de réécriture, on prendra l'exemple de la cinquième mise en prose du *Roman de Troie* de Benoît de SainteMaure. Le récit du siège, issu d'une compilation de deux mises en prose antérieures et d'un dérimage indépendant du poème originel, y est périodiquement interrompu par l'insertion de la traduction de treize des *Héroïdes* d'Ovide. Les épîtres, tirées d'une oeuvre très connue mais jamais encore traduite en français, y forment-elles une interpolation ? Si les *Héroïdes* ont pu, mais bien postérieurement, circuler de façon indépendante, la cinquième prose ne s'est pas lue, selon le témoignage des quinze manuscrits qu'on en a conservé, sans les épîtres. Les deux textes n'apparaissent donc pas vraiment comme autonomes. Les *Héroïdes* se distinguent pourtant des emprunts faits par le compilateur aux deux proses qu'il utilise comme sources : bien délimitées, elles se démarquent en effet du reste du récit par leur modalité d'énonciation essentiellement lyrique comme par la mise en page des manuscrits. On essayera donc de définir le statut de cet emprunt, intégré mais signalant son caractère allogène, entre insertion, interpolation et compilation.

Richard TRACHSLER (Université de Göttingen) : ***L'interpolation entre mirage et chimère.***

L'interpolation est d'abord un problème qui relève de la critique textuelle : quand deux manuscrits ne présentent pas le même texte, il faut déterminer de quel côté se situe la version la plus authentique, qui seule démasquera l'interpolation. Parfois, quand la tradition manuscrite est complexe ou quand l'interpolatateur est retors et habile, il n'est pas aisé du tout de hiérarchiser les différents états textuels, et le chercheur est alors facilement victime d'erreurs d'appréciation.

Dans la présente communication, on reviendra sur quelques exemples, pris dans le corpus du *Tristan* en prose et *Guiron le Courtois*, qui ont été évalués de façon divergente par les critiques. Le but est de faire apparaître que, face à une tradition manuscrite complexe, l'interpolation est déterminée en fonction des préjugés esthétiques et idéologiques du critique.

Andrea VALENTINI (Paris 3) : **Quand le texte interpolé devient interpolant : le changement de statut du *Roman de la Rose***

Le remaniement de Gui de Mori (1290) et la querelle du *Roman de la Rose* (1401-1402) sont deux moments majeurs de la réception du poème de Guillaume de Lorris et surtout de Jean de Meun : Gui de Mori a été le premier auteur à récrire entièrement le poème, et il restera seul à se signer ; dans les épîtres de la querelle, le *Roman de la Rose* est le premier texte écrit en français à faire l'objet d'une « critique littéraire ». Entre ces deux moments fondamentaux, le poème a été lu, remanié, interpolé de plusieurs façons.

En m'appuyant sur mon expérience d'éditeur du remaniement de Gui de Mori et de futur éditeur de la querelle, je proposerai une réflexion sur le statut du *Roman de la Rose*, qui passe de poème *interpolé*, dans le remaniement, à œuvre « *interpolante* » dans la lettre de Pierre Col : dans cette dernière, la notion d'interpolation rejoint d'ailleurs souvent celle de citation ; au cours de l'exposé, je serai amené à considérer d'autres étapes de la réception du *Roman de la Rose* au cours du XIV<sup>e</sup> siècle.

*Vendredi 11 février 2011, Salle des Professeurs, Université de Liège*

**Ouverture.** Annie COMBES (Université de Liège) : **Synthèse de la 1<sup>ère</sup> journée d'études avec l'appui d'une étude de cas (le voyage de Gauvain au Pont sous l'Eau dans le *Lancelot-Graal* : une interpolation ?)**

Catherine CROIZY-NAQUET (Université de Paris-Ouest) : ***La Fille du comte de Ponthieu dans un récit de croisade***

Le conte en prose connu sous le titre *La Fille du comte de Ponthieu*, qui date du début du XIII<sup>e</sup> siècle, relate les aventures de la fille du comte de Ponthieu, violée sous les yeux de son mari Thibaut qu'elle tente ensuite de tuer, et exilée par son père avant de devenir sultane d'Amaurie et de se réconcilier avec les siens. La version longue de ce récit est interpolée dans deux des trois manuscrits de l'*Estoire d'Outremer et de la naissance Salehadin*. Cette oeuvre retrace l'histoire des croisades à partir de l'*Abrégé Ernoul/Bernard*, auquel elle emprunte fidèlement le détail des faits jusqu'à l'année 1185. La présence de ce conte est justifiée par la filiation de Saladin au lignage des Ponthieu. Mais elle n'en tranche pas moins par son contenu fictif et par sa facture romanesque dans un récit « historique » où les rares autres textes enchâssés sont tous étroitement liés au contexte oriental et à la croisade. On peut s'interroger sur ce qui dicte l'interpolation d'une fiction dans une oeuvre à vocation historique, sur les modalités spécifiques qu'elle revêt et sur les enjeux tout à la fois idéologiques et génériques qu'elle recouvre.

Nadine HENRARD (Université de Liège) : **Pratiques de l'interpolation dans des manuscrits de théâtre occitan.**

Etude de passages interpolés dans le *Jeu de sainte Agnès*, les *Mystères* dits "alpins" et les *Mystères rouergats*.

Madeleine JEAY (MacMaster University, Canada) : **Interpolation ou citation ? Le dialogue entre *Le Roman du comte d'Anjou* de Jean Maillart et *Le Roman de Fauvel*.**

Dans le cadre de l'amplification interpolée par Chaillou de Pesstain dans le *Roman de Fauvel*, je m'attacherai à la reprise à l'identique, sauf de minimes variantes, qu'il y fait de la liste de mets qui figure dans le *Roman du comte d'Anjou* de Jean Maillart. Si elle sert, dans les deux cas, de manière d'*exemplum* destiné à fustiger le vice de glotonnerie, les jeux de sens qui découlent de sa relation avec le texte où elle s'enchâsse sont tout à fait différents. Alors que la dimension spirituelle prédomine chez Jean Maillart, la portée satirique et politique l'emporte dans le *Roman de Fauvel*. Au-delà de ce qu'implique la relation entre texte enchâssé et texte d'accueil, je m'intéresserai à l'effet de citation créé par la reprise du passage. Elle contribue en effet à enrichir les échos polyphoniques entre les diverses productions des secrétaires de la cour royale dans le contexte de la succession de Philippe le Bel, tel que les illustre le manuscrit BnF. Fr. 146.

Bénédicte MILLAND-BOVE (Paris 3) : **Bible et roman : quelques contacts à la faveur d'interpolations.**

Cette communication se propose d'interroger quelques cas où, à la faveur de la pratique de l'interpolation, deux textes d'une nature qui nous semble bien différente (la Bible et la production romanesque) entrent en contact dans le manuscrit. Les exemples symétriques de l'interpolation d'un passage du /Joseph d'Armathie/ dans la Bible d'Hermann de Valenciennes (ms BNF fr 20039), et de celle d'extraits des Evangiles dans l'/Estoire del Saint Graal/ et le /Merlin en prose/ (ms Bodmer 147), permettront d'étudier ces rencontres. Mon questionnement portera surtout sur les modalités qui président à ces emprunts : y-a-t-il rupture formelle et stylistique, comme dans la Bible d'Hermann où l'interpolation en prose rompt avec les laisses d'alexandrins de cette Bible à la forte tonalité épique ? Y-a-t-il au contraire un effort d'insertion et de fusion des passages interpolés, comme il semble que ce soit le cas dans le manuscrit Bodmer ? Que se passe-t-il du point de vue de la continuité narrative, de l'usage du vocabulaire, de la représentation des personnages ? Pourrait-on distinguer des interpolations-digressions d'interpolations avant tout destinées à assurer la continuité du récit, au mépris de son identité formelle ?

Paola MORENO (Université de Liège) : **Foucon de Candie: microscopie et macroscopie de l'interpolation**

Le poème de Foucon de Candie, qui fait partie de la *geste* de Guillaume d'Orange, fut l'un des plus célèbres au Moyen Âge. Nous en avons hérité dix manuscrits entiers et six fragmentaires, en plus de nombreux témoignages indirects d'œuvres françaises, provençales et italiennes allant jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle. Dans le volume *La tradizione manoscritta del Foucon de Candie. Contributo per una nuova edizione*, Napoli, Liguori, 1997, issu de ma thèse de doctorat, j'ai analysé d'un point de vue philologique sa tradition manuscrite, en m'arrêtant en particulier sur les nombreuses interpolations dont le poème a bénéficié ? ou souffert ? au fil de sa diffusion. Je voudrais maintenant concentrer mon attention sur l'aspect plus spécifiquement littéraire de ces interpolations, en m'efforçant de répondre, par cette «étude de cas», aux questions qui sont posées dans l'argumentaire du colloque.

Pierre NOBEL (Université de Besançon): titre à préciser.

Françoise VIELLIARD (Ecole Nationale des Chartes) : **Retour au Roman de Troie : l'utilisation du texte de Benoît de Sainte Maure par le compilateur de l'Histoire ancienne jusqu'à César**

On sait que le succès du *Roman de Troie* de Benoît de Sainte Maure a été prolongé par les cinq mises en prose dont il a fait l'objet à partir du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. La plus tardive (2<sup>e</sup> quart du XIV<sup>e</sup> siècle), *Prose 5*, constitue la section consacrée à la guerre de Troie dans les deuxième et troisièmes rédactions de *l'Histoire ancienne jusqu'à César*. La thèse d'Anne Rochebouet, soutenue en novembre 2009, a montré qu'il s'agit d'une compilation utilisant deux des mises en prose antérieures, *Prose 1* et *Prose 3* tout en revenant « quand c'est nécessaire, à leur hypotexte commun ». Il ya donc lieu d'examiner ces retours au texte du XII<sup>e</sup> siècle pour essayer d'en dégager les raisons.

Barbara WAHLEN (Université de Lausanne) : **Entre interpolation et compilation: l'insertion de l'*Histoire d'Erec* dans *Guiron le Courtois* (BnF fr. 358-363).**

L'intérêt de ce magnifique manuscrit réalisé pour Louis de Bruges vers 1470, au-delà de la richesse de son exécution et de son illustration, réside dans l'agencement particulier, sous le titre unificateur de *Guyron le Courtois*, de récits empruntés à des sources très diverses. Ainsi l'on trouve réunis une version en prose des *Grantz Geantz*, un résumé du *Brut*, les *Enfances Guiron*, le *Roman de Meliadus*, le *Roman de Guiron*, suivi d'une continuation qui interpole *Alixandre l'Orphelin* et un peu plus d'un tiers de la mise en prose d'*Erec et Enide*. C'est à cette dernière interpolation que s'intéressera cette communication. Il s'agira non seulement de mettre en lumière les stratégies d'intégration (sutures, découpages en chapitres, amplifications, introduction de dialogue, etc.), mais aussi les effets de sens produits par cette interpolation.